

DU PASSERELLE - ETUDIANTS EN EXIL

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Niveau d'étude visé : BAC +1

Composante :

SERVICE DE L'ESPACE LANGUES

Public cible :

* Étudiant

Formation à distance : Non

Présentation

Le *DU Passerelle - Étudiants en exil* habilité par le MESRI (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) accueille 30 étudiants en exil, titulaires au minimum d'un diplôme équivalent au baccalauréat français qui souhaitent intégrer ou reprendre des études supérieures en France.

Ce dispositif propose aux apprenants une formation intensive en français langue étrangère ainsi que des activités et ateliers permettant une intégration réussie au sein de leurs futurs cursus.

Cette formation est gérée par l'Espace langues de l'Université Sorbonne Paris Nord. Ce diplôme est subventionné par la fondation Robert de Sorbon, l'Agence universitaire de la francophonie, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) d'Ile-de-France ainsi que la Mairie de Paris.

Objectifs

L'objectif est de permettre aux étudiants, via un cursus intensif en français complété par des activités culturelles et sportives, des ateliers d'orientation (valorisation des compétences et accompagnement dans les choix d'études) et des cours de méthodologie du travail universitaire, de rejoindre une formation universitaire puis de trouver des débouchés professionnels et de s'intégrer dans notre société. Ceci dans de bonnes conditions linguistiques mais aussi culturelles et académiques

Compétences visées

- Niveau B1 en français
- Autonomie face à la vie universitaire

Organisation

Le semestre 1 se déroule d'octobre à décembre, sur dix semaines à raison de 14h par semaine et compte 165h de cours de français, auxquelles s'ajoutent 32h en autonomie sur la plateforme « hybrid'action™ ».

Le semestre 2 se déroule de janvier à mai, sur quatorze semaines à raison de quatorze heures par semaine et compte 195h de cours de français, auxquelles s'ajoutent 24h en autonomie sur la plateforme « hybrid'action™ ».

Chaque semestre, le cursus est complété par des activités sportives et culturelles, des ateliers d'orientation et de méthodologie pour une quarantaine d'heures.

Les cours de français font l'objet d'une coordination pédagogique assurée par l'un des enseignants de l'équipe.

La formation se déroule dans les locaux d'USPN tous les après-midis. L'assiduité des étudiants aux cours est essentielle à la réussite de la formation.

À la fin de l'année universitaire, les étudiants ont la possibilité de passer gratuitement le DELF (diplôme élémentaire en langue française).

EN BREF

Durée : 1 an

Rythme de la formation : Cours en semaine (journée)

Précision du rythme :

Les cours ont lieu tous les après-midi en semaine de fin septembre à fin mai. La formation suit le calendrier universitaire.

Langue d'enseignement : Français

Capacité d'accueil : 30 places

INFOS PRATIQUES

Candidature :

Du 1 juin 2021 au 30 juin 2021

Début de la formation :

1 octobre 2021

Lieu(x) de la formation :

Villetaneuse

EN SAVOIR +

Sites web :

Site DU Passerelle Étudiants en exil

Contrôle des connaissances

Contrôle continu avec évaluation en fin de semestre.

Conditions d'admission

- * Avoir un **niveau A1** en français
- * Avoir un projet de reprise d'études supérieures
- * Avoir au minimum le diplôme du baccalauréat ou équivalent (diplôme d'accès aux études supérieures dans son pays d'origine)
- * Avoir le statut de bénéficiaire de la protection subsidiaire, demandeur d'asile ou réfugié

Pré-requis nécessaires

- * Avoir un **niveau A1** en français
- * Avoir un projet de reprise d'études supérieures

Sont autorisés à s'inscrire

Des étudiants migrants (bénéficiaires de la protection subsidiaire, demandeurs d'asile ou réfugiés) qui souhaitent commencer ou reprendre des études supérieures en France.

Modalités de candidature

Candidature via l'application E-candidat avec une pré-sélection suivie d'un test de niveau de français et d'un entretien.

Candidature

Du 1 juin 2021 au 30 juin 2021

Droits de scolarité

Pas de droits de scolarité.

Sites web

E-Candidat

Taux de réussite

Plus de 90%.

Poursuite d'études

Autres DU Passerelle B2, licence, BTS, BUT, master.

Contact(s) administratif(s)

Sylvie BARRIER

Responsable du DU Passerelle Étudiants en exil
99 avenue Jean-Baptiste Clément
Espace Langues
93430 Villetaneuse
Tel. 0149403162

Contact(s) administratif(s)

Apolline PAUVERT

Responsable administrative
99 avenue Jean-Baptiste Clément
Espace Langues
93430 Villetaneuse
Tel. 01 49 40 31 62



adm-sel@univ-paris13.fr

Contact(s) administratif(s)

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

Tel. 01 49 40 40 11



gestion.voie@univ-paris13.fr

[Site Internet du VOIE](#)

